



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

13 août 2015

### **Levée de l'interdiction générale d'allumer des feux en plein air Maintien de l'interdiction des feux dans les forêts et à leurs abords**

**(IVS).- Depuis quelques jours, le Valais a enregistré quelques précipitations. Le sol et la végétation sont moins secs qu'en début août et la température a également légèrement baissé. Au vu de cette évolution météorologique, le conseiller d'Etat Jacques Melly, chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE), a levé, avec effet immédiat, les restrictions du 24 juillet concernant l'interdiction générale d'allumer des feux en plein air. Le danger d'incendie reste cependant fort et l'interdiction d'allumer des feux dans les forêts et leurs abords immédiats, selon décision du 9 juillet 2015, reste en force.**

Les précipitations des derniers jours ainsi que l'évolution de la température ont diminué le risque d'incendie. Météo Suisse prévoit pour ces prochains jours quelques précipitations supplémentaires. Une pluie persistante d'au moins trois jours ou environ 50 mm par m<sup>2</sup> de précipitation n'a pas eu lieu partout. Actuellement les basses et moyennes altitudes de la vallée principale du Rhône ainsi que le Chablais ont encore un déficit de précipitation. Par conséquent, le danger d'incendie reste fort à très fort dans ces régions.

Dans tous les cas, une prudence s'impose et chaque feu doit être surveillé et éteint avant d'être abandonné. L'incinération en plein air de déchets, sarments, branchages, herbes ou broussailles reste toujours interdite, indépendamment du danger d'incendie.

En cas de modification notable de la situation, de nouvelles dispositions seront prises et un nouveau communiqué sera adressé à toutes les administrations communales et aux médias du Canton du Valais.

En cas d'incendie, agissez selon le principe :

### **ALARMER (118) – SAUVER – ETEINDRE**

#### **Situation actuelle du danger d'incendie:**

[www.vs.ch/dangerincendie](http://www.vs.ch/dangerincendie)

#### **Personne de contact :**

**Jean-Christophe Clivaz, SFP (079 436 84 39) et Eric Senggen, OCF (027 606 70 56 ou 079 613 44 60).**

